

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

**Séance du mardi 25 juin 2024**

Dole - 18H

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE  
Secrétaire de séance : Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 60  
Nombre de procurations : 14  
Nombre de votants : 74  
Date de la convocation : 18 juin 2024  
Date de publication : 02 juillet 2024

### **Conseillers présents**

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	MIRAT Maryline
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	NONNOTTE-BOUTON Catherine
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	REBILLARD Jean-Michel
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	ROCHE Paul
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	BREMOND Gabriel
SOLDAVINI Grégory	CHAUTARD Christophe	RIOTTE Christine
LEFEVRE Jean-Philippe	ANTOINE Patricia	JEANNEROD Georges
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	BERTHAUD Mathieu	DIEBOLT Alain
MONNERET Christophe	CHAMPANHET Stéphane	HENRY Micheline
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	GUIBELIN Hervé
CALINON Séverine	DELAINE Isabelle	MILLIER Cyril
CROISERAT Jean-Luc	DEMORTIER-BLANC Catherine	LABOUROT Céline
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	GRUET Olivier
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	SAGET Emmanuel
HOFFMANN Maurice	DRUET Timothée	PERNOUX Annie
PECHINOT Jacques	GIROD Isabelle	CALLEGHER Aline
RYAT Thomas	GOMET Nicolas	LEGRAND Jean-Luc
STOLZ Julien	JABOVISTE Philippe	
THEVENIN Hélène	MARCHAND Sylvette	

### **Conseillers suppléés**

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	GINET Gérard suppléé par GUERIAUD Didier
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine	LAGNIEN Jacques suppléé par MURA-BIRON Aurélie
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine	

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

MICHAUD Dominique donne procuration à FICHERE Jean-Pascal  
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à MARCHAND Sylvette  
FERNOUX-COUTENET Gérard donne procuration à MEUGIN Olivier  
MANGIN Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste  
LACROIX Olivier donne procuration à MILLIER Cyril  
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia  
GRUET Justine donne procuration à MIRAT Maryline  
JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas  
MBITEL Mohamed donne procuration à CHAMPANHET Stéphane  
PRAT Hervé donne procuration à DRUET Timothée  
CHAPIN Jean-Paul donne procuration à TRONCIN Dominique  
PANNAUX Joël donne procuration à STOLZ Julien  
DAVID Françoise donne procuration à LEGRAND Jean-Luc  
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

### **Conseillers absents non suppléés et non représentés**

LEPETZ Joëlle	BONIN Jean-Luc	MATHEZ Christian
CHEVAUX Bruno	PAUVRET Emeric	JEANNEAUX Cyril
MATHIOT Agnès	HERRMANN Nadine	
BLANCHET Philippe	VIVERGE Patrick	

---

**Objet : Rapport annuel d'activité de la Société EQUALIA – DSP pour la gestion de trois équipements nautiques**

Rapporteur : Monsieur Christophe MONNERET

Par délibération n° GD143/19 du 24 octobre 2019, le Conseil Communautaire a approuvé le principe d'une Délégation de Service Public pour la gestion des trois équipements nautiques du territoire (Espace Pierre Talagrand, Aquaparc Isis et piscine Léo Lagrange).

Par délibération n° GD04/20 du 28 janvier 2020, le contrat a été confié à la Société EQUALIA.

L'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le délégataire d'une Délégation de Service Public produise chaque année à l'autorité délégante, un rapport d'activité qui doit ensuite être présenté à l'assemblée délibérante de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui en prend acte.

Ce rapport présente notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public et une analyse de la qualité de service. Il doit permettre à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Le présent rapport expose les activités liées à la gestion des trois équipements nautiques pour l'année 2023.

Conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole doit examiner le rapport présenté par le délégataire de service public.

Cette commission s'est réunie le 17 juin 2024 afin d'examiner le rapport d'activité de la Société EQUALIA pour la période citée.

Vu l'avis favorable rendu par la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 17 juin 2024,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité du délégataire pour l'année 2023, ci-annexé,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à diffuser ce rapport à l'ensemble des partenaires intéressés.

*Fait à Dole, le 25 juin 2024.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Sports
- Société EQUALIA

*Jean-Pascal FICHERE.*

